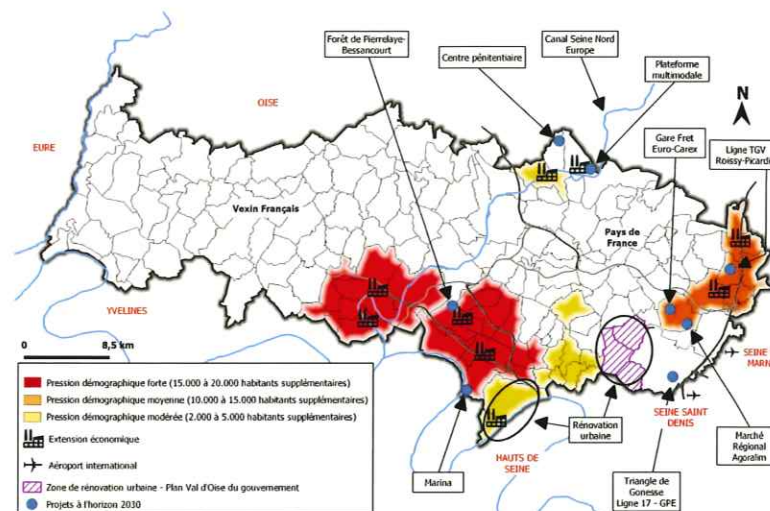


LE VAL D'OISE, TERRE D'ENJEUX

- Un territoire contrasté, une terre de transition entre Paris et la Province ;
- Une pression démographique de plus en plus forte sur des territoires déjà denses ;
- Le vieillissement de la population et une désertification médicale grandissante ;
- Un développement économique et dynamique favorisé par la proximité de Paris et des réseaux de transport ;
- Des secteurs préservés, grâce aux Parcs Naturels Régionaux.

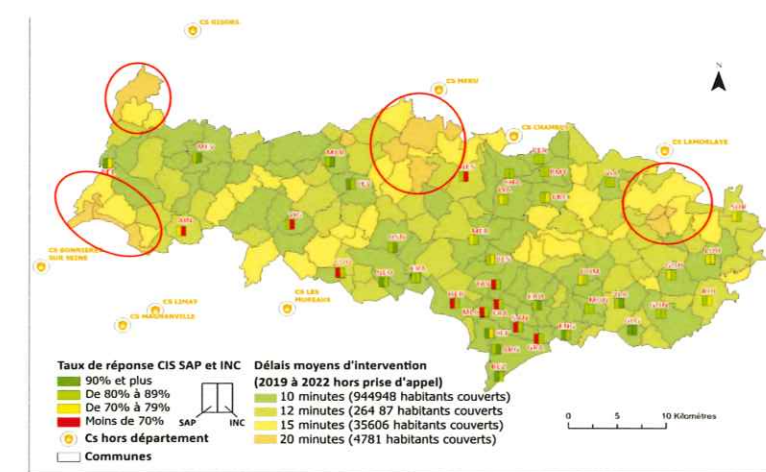
Le Val d'Oise, un territoire en mouvement, des risques émergents.



DES POINTS DE FRAGILITÉ SUSCEPTIBLES D'IMPACTER LA RÉPONSE DU SDIS 95

- Une réponse opérationnelle en tension sur des secteurs en expansion démographique et économique ;
- Une activité « secours aux personnes » dominante, structurante ou déstructurante si non régulée ;
- Un potentiel humain à préserver, des compétences opérationnelles à consolider ;
- Des enjeux spécifiques à chaque bassin opérationnel, de la continuité du service de secours à la rationalisation de l'organisation territoriale ;
- Un parc immobilier ancien et une transition environnementale non engagée.

De nouveaux défis pour maintenir un même niveau de performance opérationnelle.



Taux moyen de réponse des CIS entre 2016 et 2022

LE SDIS 95, UNE QUALITÉ OPÉRATIONNELLE RECONNUE, DU QUOTIDIEN À L'EXCEPTIONNEL

- Une organisation communale devenue départementale en préservant la proximité avec les territoires ;
- Un maillage territorial garantissant une qualité de réponse performante et résiliente ;
- 6 % de la population du Val d'Oise secourue en 2022 comme illustration de la valeur du sauvé ;
- Un potentiel humain équilibré entre sapeurs-pompiers professionnels, volontaires, personnels administratifs et techniques ;
- Un parc matériel mis à niveau et une capacité d'innovation retrouvée.

Le Sdis 95, un acteur du développement social et économique du territoire.



DES ENJEUX EXTERNES IMPACTANT LE CHAMP MISSIONNEL DU SDIS

- Tensions sur le système pré-hospitalier et hospitalier ;
- Exigence sociétale en terme de protection et de secours ;
- Interopérabilité des services pour répondre aux crises de Sécurité civile ;
- Préoccupations environnementales et climatiques ;
- Emergence de la notion « d'impossibilité opérationnelle » ;
- Evolution des modes de transport et du parc automobile.



Délais moyens de couverture, hors prise d'appel, par population et par nombre d'interventions, de 2019 à 2022

RELEVER LES DÉFIS DU VOLUME, DES RISQUES ÉMERGENTS ET DE L'INTEROPÉRABILITÉ

4 Orientations stratégiques

- Maintenir le niveau de performance opérationnel actuel du Sdis ;
- Accompagner l'évolution du territoire et des risques ;
- Développer un haut niveau de technicité ;
- Se préparer à l'exceptionnel.

Principe d'évaluation permanente par la mesure périodique des indicateurs de qualité opérationnelle !



SYNTHÈSE DES PRÉCONISATIONS

6 axes

Axe 1 : Maîtriser l'activité opérationnelle « L'urgence et l'exceptionnel »

- Objectif 1.1 : Recentrer l'activité opérationnelle du Sdis sur ses missions tout en anticipant sur l'inévitable augmentation du SSUAP
- Objectif 1.2 : Faire évoluer la réponse opérationnelle vers d'avantage d'efficience

Axe 2 : Renforcer la préparation opérationnelle « Se préparer à relever les défis de demain »

- Objectif 2.1 : Favoriser le développement des compétences individuelles et collectives
- Objectif 2.2 : Adapter la doctrine opérationnelle aux enjeux à venir
- Objectif 2.3 : Garantir une réponse adaptée face aux risques complexes

Axe 3 : Développer la coopération interservices « Se préparer ensemble »

- Objectif 3.1 : Dynamiser l'interservices au profit d'une plus grande efficacité opérationnelle

Axe 4 : Préserver les ressources et les moyens « L'intervenant au cœur de l'engagement »

- Objectif 4.1 : Consolider et préserver le potentiel humain
- Objectif 4.2 : Consolider et préserver le patrimoine immobilier
- Objectif 4.3 : Consolider et préserver les parcs matériels et roulants

Axe 5 : Accroître la résilience du Sdis « Faire face durablement »

- Objectif 5.1 : Réduire les vulnérabilités du Sdis et accroître son autonomie

Axe 6 : Développer la Prévention citoyenne « Le citoyen, premier maillon de la chaîne des secours »

- Objectif 6.1 : Contribuer à la sensibilisation aux risques de sécurité civile

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE COUVERTURE DES RISQUES 2023

Édito

Le code général des collectivités territoriales rend obligatoire l'adoption et la révision périodique du Schéma Départemental d'analyse et de couverture des Risques des services d'incendie et de secours.

De cette obligation légale découle un document structurant dont la construction s'appuie sur des orientations issues du guide méthodologique de la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises mais dont la teneur est empreinte des particularités du territoire et de l'histoire du Sdis.

Recueil d'anticipation, le SDACR porte un regard prospectif sur l'évolution des risques du département et détermine les axes de progrès nécessaires qui permettront au Sdis d'y répondre.

Le SDACR, c'est avant tout un projet de territoire. Il doit s'intégrer aux orientations locales portées par l'Etat et les collectivités territoriales. Il a vocation à traduire l'expression politique et stratégique visant à définir les contrats opérationnels pour les années futures.

Le processus de validation, dont il fait l'objet, est jalonné d'étapes impliquant les autorités, les représentants des services et les partenaires sociaux, illustrant ainsi la portée des enjeux qu'il représente.

Le SDACR, un document structurant et de perspective pour le Sdis et le territoire du Val d'Oise.

Le Val-d'Oise,
un département
qui grandit,
un Sdis qui protège !

